



Partage garde d'un enfant pour les vacances d'été

Par **ange 54**, le **20/06/2013** à **08:40**

bonjour,

Mon ami est divorce depuis 7 ans il a une petite fille de 10 ans. Nous avons un souci concernant le partage de la garde de sa fille pendant les vacances d'été. En effet habituellement mon ami avait sa fille 3 semaines en août pendant ses congés. Aujourd'hui son ex femme a décidé sans nous en informer de prendre sa fille 15 jours en juillet 15 jours en août et donc nous ne sommes pas d'accord et son ex femme refuse de parler à mon ami aucune discussion n'est possible!!! elle passe par l'intermédiaire de sa fille pour nous informer. Sur la convention de divorce il n'est pas stipulé que cela doit être 15 jours en juillet 15 jours en août c'est juste écrit la moitié des vacances scolaires. Mon ami lui voudrait au moins que ce soit 1 mois complet chez nous 1 mois chez sa mère. Que pouvons-nous faire? Quels recours avons-nous? Surtout que nous avons peu de temps pour agir les vacances étant dans une quinzaine de jours. Merci